

Tubize, le 30 janvier 2019.

AUX PARENTS DES ELEVES MINEURS

AUX ELEVES MAJEURS

Objet : Marche à Bruxelles en faveur du climat

Chers parents,

Chers élèves,

Comme la semaine dernière, des élèves souhaitent participer à la marche de ce jeudi 31 janvier 2019 à Bruxelles en faveur du climat, cause que nous partageons avec eux.

Désireux de soutenir la démarche de nos jeunes engagés dans un acte de citoyenneté responsable et soucieux de cadrer un minimum le mouvement, nous tenons à préciser que seuls les élèves de 4e, 5e, et 6e seront autorisés à se rendre à la marche.

Les élèves présents à l'école le jeudi matin ne pourront quitter l'établissement que sur présentation d'une lettre d'autorisation validée par la signature d'un parent (ou responsable légal). Nous procéderons comme à l'habitude au relevé des absences en 1^{ère} heure et préviendrons les parents des élèves absents. L'absence de l'élève ne sera considérée comme justifiée qu'après remise à l'éducateur, dès son retour à l'école, du justificatif d'absence (« papier bleu »), signé par un parent (ou responsable légal), à raison d'un papier par demi-jour.

Sachez que l'école ne prévoit aucun encadrement des élèves vers et à Bruxelles.

Il va de soi que nous comptons également sur ces élèves motivés par la cause pour poser au quotidien des petits gestes pour la planète !

Si le mouvement des étudiants devait se prolonger en février et au-delà, d'autres mesures entreraient en application au sein de l'école.

En espérant avoir clarifié les choses sans pour autant briser les élans de nos élèves, recevez, chers parents, chers élèves, l'expression de nos sentiments distingués.

V. Jouret



Directeur